

# LE PETIT MARCQUILLAT

Journal d'informations municipales  
Em@il : mairie.marcq08@orange.fr

1 place de la Mairie - 08250 MARCQ  
☎ : 03.24.71.09.33

Juillet 2013 - N° 8  
Dépôt légal : février 2010

## 2 février : pose de la première pierre de la salle communale

C'est en présence de Jean-Paul BACHY (Président du Conseil Régional de Champagne-Ardenne), Benoît HURÉ (Président du Conseil Général des Ardennes et Sénateur), Jean-Luc JAEG (Sous-Préfet de l'arrondissement de Vouziers), Marc LAMÉNIÉ (Sénateur des Ardennes), Francis SIGNORET (Président de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise), Dominique ARNOULD (Conseillère Générale du canton de Grandpré) et Thierry DEGLAIRE (Conseiller Général du canton de Monthois) qu'a eu lieu la pose de la première pierre de la salle communale.

De nombreux maires du canton, Ancelme PASCUAL, architecte, et des habitants du village assistaient également à cet évènement symbolique.

Dalle de béton à peine sèche, coulée la veille, et météo très fraîche ont conduit les personnes présentes à se réfugier à la mairie afin d'écouter les discours des personnalités et partager le verre de l'amitié.



Extrait de l'article paru dans l'Union du 6 février :

*Une salle communale, accessible à tous, de dimensions modestes mais fonctionnelle, dotée de toutes les commodités et d'une petite cuisine va être construite à l'emplacement de l'ancien préau. Le mur en brique du préau est conservé, la construction à ossature bois, menuiseries bois et bardage à l'horizontale sera couverte de tuiles canal. La proximité d'un château imposait un certain nombre de règles.*

*Cet équipement permettra de réaliser toutes les manifestations qui feront vivre le village et sera mis à la disposition des habitants pour organiser les réunions familiales. Cette salle doit être un lien de vie pour le village et même ses environs.*

*Les travaux répartis en dix lots fourniront du travail à 9 entreprises ardennaises et une marnaise. Cela représente un gros investissement pour une commune aux revenus modestes.*

*Il a donc fallu partir en quête d'aides au financement. Le maire a adressé ses remerciements aux représentants de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Général, aux parlementaires, pour leur soutien au projet. Sans ces soutiens, rien n'aurait été possible.*

*Les personnalités se sont exprimées tour à tour.*

*Pour Dominique ARNOULD, « ce projet a fait couler beaucoup d'encre mais est finalement bénéfique à la commune, permettant de préserver les liens sociaux, festifs et culturels. »*

*Benoît HURÉ a expliqué la politique d'aménagement du territoire du Département et son souci d'éviter de faire naître des fractures entre les cantons.*

*Jean-Paul BACHY a affirmé sa volonté d'aller de l'avant, de « faire en sorte que ce petit bout de l'Argonne ne soit pas oublié ».*

*C'était la première visite de Jean-Luc JAEG à Marcq dont il a découvert le passé sur Le curieux Vouzinois. Il a déclaré que le territoire gagnait à être connu. Malgré les difficultés actuelles, il encourage à « maintenir un certain niveau d'investissement ».*

## Le mot du Maire

Cet été 2013 voit enfin l'achèvement de la salle communale de notre village. Depuis le 26 juin, date de visite de la commission de sécurité, elle est enfin opérationnelle, après une attente assez longue entre les premières études et la réalisation finale, mais il a fallu respecter toutes les procédures, les attentes de subventions, les délais imposés par les appels d'offres, etc.

Nous pouvons mesurer le chemin parcouru depuis 2008 de manière très concrète, mais nous sommes conscients de ce qui reste à réaliser.

Malgré un contexte économique et social morose, nous devons continuer à travailler ensemble, avec détermination, pour faire en sorte que notre village soit plus solidaire et toujours plus accueillant.

En vous souhaitant une bonne lecture de ce bulletin, je vous assure de ma sympathie et de mon dévouement.

### La salle communale

6 mois de travaux de mi-janvier à fin juin 2013



Les travaux se sont déroulés sans encombre et plus rapidement que prévu par l'architecte.

La commission de sécurité, bien que non obligatoire dans notre cas, a émis un avis favorable à l'ouverture au public.

Les commentaires sont unanimement positifs : les visiteurs sont très agréablement surpris du rendu final et les enfants sont ravis de leur nouvel abribus.



Le règlement intérieur de la salle ainsi que les tarifs de location ont été adoptés par le conseil municipal le 22 juillet. Deux pré-réervations étaient effectuées avant même que les travaux ne soient terminés. C'est un bon début !

## La bibliothèque



La bibliothèque est ouverte un lundi sur 2, de 17h30 à 18h30.

Les emprunts de livres se développent petit à petit et nous commençons à accueillir des lecteurs des villages alentours.

N'hésitez pas à en parler autour de vous : l'inscription et l'emprunt sont totalement gratuits.

Nous allons certainement devoir installer quelques étagères supplémentaires car nous continuons à recevoir des dons de livres.

Le comité de rédaction du « Curieux Vouzinois » vient de nous offrir 30 numéros différents de cette publication locale.

Merci à tous les contributeurs et aux bénévoles qui prennent de leur temps pour tenir les permanences.

## Le point sur les travaux prévus



Dans les numéros précédents, nous vous informions de certains travaux.

✓ Concernant le virage à l'entrée de Marcq par Saint-Juvin, le Conseil Général a repoussé les travaux estimant qu'ils n'étaient pas prioritaires. Il nous a récemment demandé de refaire un dossier car celui présenté en 2010 était obsolète. En attendant, espérons que certains conducteurs perdront l'habitude de rogner le bas-côté.

✓ Les travaux chemin du Bouvret / chemin du Petit Mont et le curage des fossés chemin du Grand Mont / chemin de la Besogne se dérouleront à l'arrière-saison, ceci afin de ne pas entraver le passage des engins agricoles durant les travaux d'été.

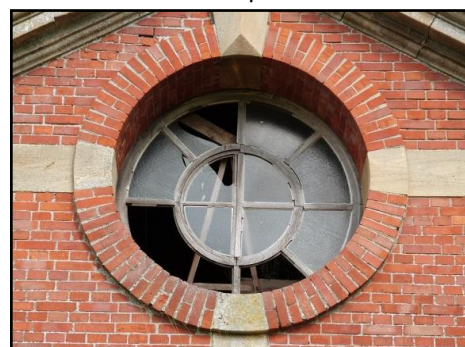
✓ Concernant la toiture du lavoir, laisser perdurer la situation n'est plus possible. Mais le coût exorbitant d'une simple réfection charpente / couverture ne facilite pas les choses.

Nous avons d'ailleurs récupéré et nettoyé les tuiles de l'ancien préau dans l'espoir de pouvoir les réutiliser sur le lavoir.

Le 10 juillet, nous avons rencontré M. Alain François (Fondation du Patrimoine) qui a présenté le champ d'intervention de sa fondation et nous a recommandé de ne rien entreprendre avant d'avoir rencontré l'Architecte des Bâtiments de France. Une demande de rendez-vous a été faite en ce sens.

✓ Les travaux sur le toit de la sacristie se dérouleront également à l'arrière-saison.

✓ Il faudra prévoir le changement de la rosace située sur la façade de l'église. Le vitrage est cassé depuis des lustres et le bois de cette rosace est désormais pourri. Mais cela sert-il à quelque chose puisque les vitraux de l'église sont régulièrement caillassés ?



# LE FLEURISSEMENT



L'an dernier, notre village a été félicité par le jury départemental qui a ensuite proposé notre candidature au Comité Régional du Tourisme de Champagne-Ardenne pour être labellisé cette année. L'obtention d'une première fleur serait une reconnaissance officielle bienvenue pour maintenir

notre motivation et nous inciter à faire toujours mieux.

Ce sera également le moyen de remercier tous les Marcquillats qui embellissent leur devant de porte et/ou des parcelles de terrain communal; également ceux qui ont pris en charge l'arrosage de massifs situés près de chez eux.

Nous ne manquons jamais d'associer les municipalités précédentes, ainsi que les particuliers à l'origine des premiers massifs.

Le 19 juin, trois d'entre nous ont bénéficié d'une formation pilotée par le Comité Régional du Tourisme de Champagne-Ardenne, organisée à Charleville-Mézières et ayant pour thème « création et réalisation de massifs floraux. De la conception à l'entretien du massif en passant par la préparation du sol, le choix des végétaux et la plantation. » Dommage qu'il ait plu et que nous n'ayons pas pu participer à la partie pratique initialement prévue

Depuis le début de l'année, nous n'avons pas chômé et, malgré le printemps pourri, les fleurs sont bien en place et les massifs s'améliorent de semaine en semaine grâce aux binages et arrosages réguliers.



## Début février



Sur les conseils du jury départemental qui trouvait dommage que nous ne profitions pas des vastes parties herbeuses sur la place et après consultation des riverains, nous avons demandé à Philippe Lecroq de planter trois robiniers faux acacias « casque rouge » et deux érables à feuilles de frêne « flamingo ». Ils ont été protégés des coups de tondeuses et de débroussailleuses par des bordures béton installées ce printemps.



## 30 mars : opération puits et débroussaillage rue de Coquillard



Grosse journée puisque les 6 puits du village ont été nettoyés et repeints et les broussailles situées rue de Coquillard ont été arrachées puis remplacées par de la jachère d'ombre. La pause de midi s'est déroulée dans la bonne humeur à partir de plats préparés par chacun et mis en commun



## 13 avril : opération « plus d'arbres, plus de vie »



Opération rondement menée puisqu'en 3 jours le dossier était rédigé et accepté; ce sont 5 symphorines, 5 weigelias, 5 forsythias, 5 spirées et 5 groseilliers fleurs offerts par les Pépiniéristes Forestiers Français qui ont été plantés. Les tuteurs et protections étaient également gratuits.

Les petits Marcquillats sont associés au fleurissement du village et Salomé, Jules, Hugo et Léa ont cette fois encore répondu présents. Planter un arbre est facile pour tous. C'est un symbole porteur de mobilisation citoyenne positive, un sujet idéal d'un point de vue éducatif, un geste symbolique pour transmettre aux générations futures la connaissance et le respect de ce précieux patrimoine. Nous réfléchissons à la plantation d'autres arbres ou arbustes puisque cette opération sera renouvelée fin 2013.

## 15 et 22 mai : plantation des vivaces et des annuelles, taille de haie et nettoyage des rosiers



Bilan provisoire : plus de 200 h de travail cumulées avant le passage du jury régional le 25 juillet. Verdict cet automne.

## Le Plan de mise en Accessibilité de la Voierie et des Espaces publics



### Qu'appelle-t-on accessibilité ?

L'accessibilité est la faculté de se rendre à un point précis depuis un point de départ. Cette faculté d'accomplir cet itinéraire s'exerce quel qu'en soit le motif : accompagner ses enfants à l'école, faire les courses, rendre visite à un ami, aller au cinéma, etc. ...

L'accessibilité impose de réaliser ce déplacement au moment voulu, dans un temps donné et par un mode de déplacement choisi : à pied, en transport en commun, en voiture, en fauteuil roulant, avec une poussette...

Dans notre village, pas d'école, pas de magasin, mais nous sommes tous appelés à nous déplacer pour nous rendre à l'église, à la mairie, au cimetière,

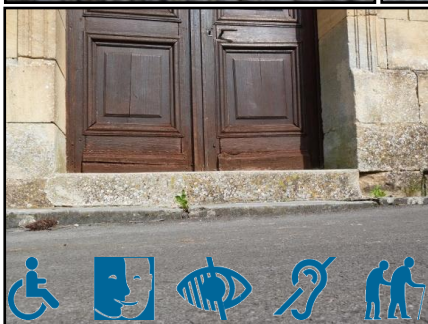
pour prendre le bus le matin ou pour aller déposer les déchets aux containers.

La rédaction de ce PAVE pouvait être confiée à la 2C2A ou à une société privée mais, dans un souci d'économie, nous avons préféré nous y coller.

La commission de travaux s'est réunie début juin et a conclu les éléments suivants :

- ✓ La priorité était de mettre la mairie en accessibilité totale, chose faite en 2011.
- ✓ La salle communale, le cimetière, la zone des containers, le château Mercier (propriété privée mais susceptible d'accueillir du public lors de visites guidées) sont accessibles.
- ✓ Le seul point noir est l'église à laquelle on accède en montant deux marches.

Ne sont pas prévues dans ce PAVE les conditions climatiques hivernales avec lesquelles nous devons tous composer. En personnes raisonnables et responsables, sachons rester prudents et patients.



### Informations diverses



#### A la Mairie de Grandpré, le mardi, de 8h30 à 13h30

Besoin d'informations ou d'aide pour vos démarches administratives (Pôle Emploi, CPAM, MSA, CAF, MDPH...) ? Rencontrez un agent du Relais Services Publics.

#### Rapports et comptes-rendus

Les rapports annuels du SSE et du SPANC sont disponibles sur le site internet <http://www.ballay-syndicat.com>, rubrique « Recueil administratif ».

Les comptes-rendus de la 2C2A sont disponibles sur le site internet <http://www.2c2a.com>, rubrique « Elu, citoyen ».

Ces documents sont également consultables en mairie.

#### Rappels

↳ Vous pouvez écrire à votre journal ou proposer un article de votre choix. Contactez la mairie.

↳ Les réunions du Conseil Municipal sont publiques. Tout le monde a le droit d'y assister. Les convocations sont diffusées aux conseillers municipaux et affichées en mairie.

#### Ils arrivent à Marcq

Aurélien Guérlot et Mélanie Grosjean, ainsi que M. et Mme Van Assche, résident désormais dans notre village.

La famille Brigand est repartie vers sa Bourgogne natale. A sa place résidera désormais la famille Nautrez-Lassalle.



#### Félicitations

Clément Lallement a obtenu son CAP « maintenance des véhicules automobiles particuliers »

Kim et Louka Mouton ont obtenu leur brevet des collèges ; Rémi Lallement également, avec la mention assez bien.

Paul-Henri Ménillet a obtenu son master 2 « gestion de l'environnement et du paysage », mention bien.

#### A l'état-civil

◆ Mme Rolande Saurel nous a quittés le 18 juillet. Une pensée pour sa famille et ses proches.

◆ Nous félicitons Rosalie et Laurent Nautrez pour leur mariage célébré le 27 juillet.

#### Vous prévoyez des travaux ?

Nous vous rappelons que lorsque vous projetez d'effectuer des travaux qui modifient l'aspect extérieur de votre habitation (fenêtre, porte, toiture, appentis...), la loi veut que vous fassiez AU PRÉALABLE une déclaration de travaux en mairie.

### Au Comité des fêtes



Mardi-Gras dans la neige



XIII<sup>ème</sup> rando des Marcassins sous le soleil.

90 vététistes, 60 marcheurs, 15 cavaliers et calèches étaient au rendez-vous. 80 personnes ont terminé la journée autour du traditionnel barbecue.



#### A venir : fête patronale les 3 et 4 août

Nous tentons l'opération de la dernière chance pour cet événement et en changeons le rythme. Les forains seront à nouveau présents cette année.

**Samedi** : 19h : célébration religieuse.

22h/3h : bal sous chapiteau ; soirée plage, avec sable et colliers de fleurs !!!



**Dimanche** :

12 h : cérémonie au monument aux morts, suivie du bal apéritif.  
13h : repas sous chapiteau. 18-22h : bal sous chapiteau.

Venez nombreux !